

**Egalité femmes / hommes  
en orientation  
professionnelle**  
29/05/2018

## AIDE-SOIGNANT

---

### *En bref...*

Dans un établissement de santé, une maison de retraite, un service de soins à domicile... l'aide-soignant accompagne les personnes dans les activités de la vie quotidienne. Il aide le patient à effectuer des gestes rendus difficiles par son état de santé : faire sa toilette, s'habiller, marcher, manger... Il distribue les repas, fait les lits... En collaboration avec un infirmier, il participe aux soins. Sens des relations humaines, disponibilité à l'égard des besoins exprimés par le patient, résistance physique sont les qualités premières de ce professionnel.



© Kzenon - fotolia.com

### *Dans le détail...*

#### **Un agent des établissements de santé, en charge du bien-être des patients**

Alors que l'auxiliaire de puériculture se consacre aux soins de bien-être et de confort des enfants, l'aide-soignant s'occupe de ceux des personnes adultes, malades ou en situation de handicap. Il peut travailler :

- dans un hôpital ou une clinique (pour 65% d'entre eux)
- dans une maison de retraite (pour 15% d'entre eux)
- plus rarement dans un centre de cure ou de rééducation, une structure médicosociale ou un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Il intervient sous la responsabilité d'un infirmier. Sa mission comporte plusieurs aspects.

#### **Aider les patients les moins valides à se laver et s'habiller...**

En matière d'hygiène, il accompagne les patients les plus valides à la salle de bains, pour une aide à la toilette ou pour réaliser la toilette complète. Il peut donner des bains ou des douches régulièrement, à des personnes âgées par exemple. Pour les malades alités, il effectue la toilette complète au lit en utilisant le matériel et les produits adaptés. Il aide à l'habillage si nécessaire, ainsi qu'au coiffage, maquillage, rasage...

Il met en place une protection pour les patients incontinents, donne le bassin et le vide, accompagne aux toilettes les personnes valides...

#### **Distribuer les repas et aider certains patients à manger**

Le service des repas fait également partie de ses attributions. Avec l'agent de nettoyage hospitalier (appelé aussi "agent des services hospitaliers" ou "ASH" dans la fonction publique), il distribue les plateaux dans les chambres et veille à la bonne installation du patient. Il accompagne certaines personnes au réfectoire et aide les plus handicapées à manger. Il s'assure que tous les patients s'alimentent et s'hydratent correctement et informe l'infirmier si certains n'ont plus d'appétit.

#### **Suivre l'état de santé des patients et aider l'infirmier pour certains soins**

En matière de soins, il surveille différents paramètres (température, pouls, poids, tension artérielle...). Chez les personnes qui restent alitées, il pratique des massages sur les points d'appui (fessier, pieds...) pour prévenir l'apparition d'escarres. Lors d'un pansement, d'une injection ou d'un prélèvement, il peut aider l'infirmier à mobiliser le patient.

### **Participer à l'hygiène des chambres, accueillir les nouveaux patients**

L'hygiène et la propreté des locaux relèvent des agents de nettoyage hospitalier, mais l'aide-soignant procède à la réfection des lits vides ou occupés. Au départ d'un malade, il évacue le linge, désinfecte le lit, l'armoire et la table de chevet. Après le ménage complet de la chambre, réalisé par l'agent de nettoyage, il accueille les nouveaux patients et s'assure de leur bonne installation.

C'est également l'aide-soignant qui nettoie et désinfecte différents appareils. Il surveille les stocks de certains produits (nettoyage...) et passe les commandes.

### **Autonomie, sens de l'organisation et goût marqué pour le travail en équipe**

Face aux nombreuses sollicitations qu'il reçoit dans une journée (un bassin à vider, un patient qui souhaite que l'on remonte ses oreillers ou un autre qui a soif...), l'aide-soignant doit faire preuve d'organisation, de disponibilité et savoir prioriser ses interventions selon leur degré d'urgence.

Comme tous les professionnels de santé, il doit respecter les règles d'hygiène et se lave les mains après chaque soin. Il porte une tenue spécifique, aux couleurs de sa structure (blouse, pantalon et parfois calot sur la tête).

Un goût marqué pour le travail d'équipe est indispensable pour tous ceux qui interviennent en établissement (hôpital, maison de retraite...).

Dans les services de soins à domicile et sous la responsabilité d'un infirmier, il doit faire preuve d'autonomie, car il se rend seul chez différents patients. Il intervient principalement le matin pour réaliser des toilettes.

### **Une bonne résistance physique et un grand sens des relations humaines**

Cette profession s'exerce tous les jours, week-ends et jours fériés compris et, pour certains, parfois de nuit ; les horaires sont généralement organisés par roulement (matin ou après-midi). Elle demande une bonne résistance physique. En effet, l'aide-soignant est toujours debout et il effectue de nombreuses allées et venues dans l'établissement. Il doit veiller à appliquer les gestes et postures hospitalières pour assurer sa sécurité et celle de la personne mobilisée.

Cette activité demande un grand sens des relations humaines, beaucoup d'ouverture vers les autres. Bien souvent, l'aide-soignant est la personne qui passe le plus de temps avec le patient. Il est également en contact régulier avec les proches (familles, amis) des malades. En maison de retraite par exemple, il doit être à l'écoute des personnes qui ont peu (ou pas) de visites, les reconforter... Par ces contacts, l'aide-soignant occupe une fonction privilégiée d'observation de l'évolution de l'état de santé du patient. Confronté à la souffrance ou à la mort, il doit faire preuve d'un bon équilibre psychologique. Il sait rester calme face à une personne impatiente ou désagréable.

Avec trois ans d'expérience, ce professionnel dispose d'un concours spécifique d'admission en Institut de formation en soins infirmiers. Il peut également s'orienter vers le secteur social comme accompagnant social de la vie en structure collective, aide à domicile ou moniteur éducateur...